

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
en numéraire (argent) en nature	première demande x renouvellement (ou poursuite)	fonctionnement global projets(s)/action(s)	annuelle ou ponctuelle pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental**
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité** Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Guyane (CACL)
Direction/Service
- Établissement public**
- Autre (préciser)**

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : INCUBATEUR PEPINIÈRES AU FEMININ DE GUYANE - LES PREMIERES

Sigle de l'association : LES PREMIERES GUYAN Site web: www.lespremieresdeguyane.com

1.2 Numéro Siret : 17 19 18 18 14 17 16 12 0 0 0 0 1 9

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W 19 C 11 0 0 2 19 17 16
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date | | | | | | | | | |
Volume : | | | | Folio : | | | | Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : PK9 Route de Dégrad Saramaca

Code postal : ..9...7...3...1...0.. Commune : KOUROU

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BONIFACIE Prénom : Valentine

Fonction : Présidente

Téléphone : ..0..6..9..4..4..4..4..5..6..0.. Courriel : valent973@hotmail.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
Organisme de formation	DIECCTE	29/11/14
QUALIOPI certificat n°2022/1006371	AFNOR	20/06/22
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : | | | | | | | |

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Fédération LES PREM1ERES

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

LIMEO INTERACTIVE - SEMILLA EXPERTS - BCD CONSULTING - A PROJECT - PLG FOOD - DENION

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	11
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	6
dont nombre d'emplois aidés	1
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	6
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	8

5. Budget¹ de l'association

Année 2024 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5 515	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Achats matières et fournitures	4 115	73 - Dotations et produits de tarification	2 820
Autres fournitures	1 400	74 - Subventions d'exploitation²	655 413
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	65 664	Ministère de l'Outre-Mer/BPI	22 700
Locations	32 779	CGET	49 900
Entretien et réparation	31 481	SPDES et DRDFE	75 497
Assurance	1 404	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	0	CTG	50 000
		CTG/BPI	32 500
62 - Autres services extérieurs	468 976	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	424 476		
Publicité, publication	6 600		
Déplacements, missions	29 900	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	8 000	Matoury et Rémire Montjoly	5 000
63 - Impôts et taxes	1 216	Kourou et Saint-Laurent du Maroni	13 000
Impôts et taxes sur rémunération	1 216	CACL et CACL/BPI +CACL DEV ECO	127 500
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	130 846	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	140 000
Rémunération des personnels	125 954	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	21 616
Charges sociales	4 192	Autres établissements publics	30 000
Autres charges de personnel	700	Aides privées (fondation)	87 700
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	20 000
		756. Cotisations	20 000
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	1 816	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	4 200	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	678 233	TOTAL DES PRODUITS	678 233
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	38 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	38 500	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	38 500	TOTAL	38 500

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

5. Budget¹ de l'association

Année 20.25 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5 515	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	4 115	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	1 400	74 - Subventions d'exploitation²	498 200
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	70 060	Ministère de l'Outre-Mer/BPI	0
Locations	36 000	CGET	49 900
Entretien et réparation	32 700	SPDES et DRDFE	30 000
Assurance	1 360	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		CTG	50 000
		CTG/BPI	0
62 - Autres services extérieurs	280 075	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	260 026		
Publicité, publication	6 600		
Déplacements, missions	5 449	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	8 000	Matoury et Rémire Montjoly	5 000
63 - Impôts et taxes	1 216	Kourou et Saint-Laurent du Maroni	13 000
Impôts et taxes sur rémunération	1 216	CACL et CACL/BPI	95 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	155 318	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	185 000
Rémunération des personnels	143 708	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	22 800
Charges sociales	10 910	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	700	Aides privées (fondation)	47 500
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	20 000
		756. Cotisations	20 000
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	1 816	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	4 200	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	518 200	TOTAL DES PRODUITS	518 200
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	38 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	38 500	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	38 500	TOTAL	38 500

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

5. Budget¹ de l'association

Année 2026 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5 515	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	4 115	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	1 400	74 - Subventions d'exploitation²	498 200
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	70 060	Ministère de l'Outre-Mer/BPI	
Locations	36 000	CGET	
Entretien et réparation	32 700	SPDES et DRDFE	
Assurance	1 360	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		CTG	
		CTG/BPI	
62 - Autres services extérieurs	281 609	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	261 560		
Publicité, publication	6 600		
Déplacements, missions	5 449	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	8 000	Matoury et Rémire Montjoly	
63 - Impôts et taxes	1 216	Kourou et Saint-Laurent du Maroni	
Impôts et taxes sur rémunération	1 216	CACL et CACL DEV ECO	
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	155 318	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	143 708	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	10 910	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	700	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	20 000
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	1 816	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	2 666	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	518 200	TOTAL DES PRODUITS	518 200
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	38 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	38 500	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	38 500	TOTAL	38 500

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire -
demande multi-projets

Suppression d'un projet -
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) Programmation pour la ville et la cohésion urbaine.....

Hors contrat de la ville

Intitulé :

Accompagnement personnalisé des créatrices d'entreprises au travers d'actions de Conseil, d'établissement des documents financiers et juridiques ainsi que les déclarations de constitution des sociétés.

Objectifs :

L'objectif est d'identifier les motivations, les capacités entrepreneuriales, les formes que peuvent prendre la création d'entreprise, et les aides qu'il est possible de solliciter pour poursuivre la démarche de création. C'est également de générer de nouvelles vocations d'entrepreneures auprès de femmes issues des quartiers prioritaires des communes de la CACL.

Description :

- Accueillir des porteuses de projets issues ou installées dans les quartiers prioritaires des communes de Cayenne, Macouria, Matoury, Rémire-Montjoly, pour traiter leur demande d'accompagnement à la création d'entreprise en termes de potentiel de développement économique et d'emploi durable.
- Proposer aux futures créatrices un accompagnement comportant des entretiens avec des consultants et des experts. Il tient compte des forces et des faiblesses de chaque créatrice, tout en s'assurant que toutes les composantes du projet ont bien été prises en compte. Cette phase permet à la porteuse de projet de s'approprier toutes les étapes de la création, de démystifier les sujets techniques (business plan bilan, comptabilité, statut etc) assurant ainsi une pérennité au projet.
- Proposer un accompagnement post-crédation avec ou sans hébergement, permettant à la nouvelle chef d'entreprise de s'armer pour conduire sa société de façon pérenne, réaliser ses premiers euros de CA, structurer son capital et dans la mesure du possible embaucher ses premiers salariés.

(A noter que nous n'avons pas pris en compte la part de financement du FSE+ Etat car ce dernier ne finance pas les porteuses de projets dont le but principal est la création de leur entreprise.)

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Les jeunes femmes désireuses de créer leur entreprise qu'elles soient salariées, en recherche d'emploi, percevant le RSA ou inactif relevant de la politique de la ville et issues des communes de la CACL.

L'association n'exclue pas les personnes handicapées ne souffrant pas de handicap lourd.

Bien que le projet soit envers les femmes, nous excluons pas les projets dont la porteuse est associé à un homme.

Environ 80 femmes seront accompagnées, selon la répartition par commune suivante :

Rémire-Montjoly 8, Matoury 30, Macouria 20, Cayenne 30.

L'association prévoit une augmentation des bénéficiaires pour 2025 et 2026 de l'ordre de 5%.

La moyenne d'âge est = ou > 26 ans et < 64 ans.

A noter que nous suivons 9 personnes réparties sur les communes de Roura, Cacao et Montsinéry-Tonnegrade.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

Zones prioritaires de la ville de Cayenne, Macouria, Matoury et Rémire-Montjoly

L'action se déroule principalement dans les locaux de l'association pour l'accompagnement individualisé par les experts, les prises de rendez-vous, les formations, et également dans les DSU tenue de permanence.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Moyens matériels: L'association LES PREMIERES GUYANE loue 3 locaux à Cayenne, afin d'animer, gérer et mettre en œuvre un accompagnement personnalisé des porteuses de projets au travers d'actions de conseils et de formations. Ces locaux sont équipés de bureaux, de salles de réunion, de matériels informatiques. Dans les locaux situés à Cayenne, un étage est agencé pour le co-working (4 PC, connectés et à jour des derniers logiciels), et au 2ème étage des bureaux pour des rencontres individuelles avec les consultants en étude de marché, comptables etc. **Moyens humains :** 1 employée de niveau BAC et en support 1 employé de la structure de Kourou. **Compétences :** leurs missions : Recevoir les femmes qui se sont inscrites sur le site de l'association ou adressées par France Travail ou autres, établir le planning pour les entretiens préalables, faire les inscriptions et établir les convocations etc.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	5	5
Salarié	2	2
dont en CDI	2	
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | 4 | au | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 6 |

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Une méthode d'évaluation est mise en place grâce à l'existence d'une base de données qui permet le suivi de toutes les porteuses de projets qui sont entrées en contact avec Incubateur Pépinières au Féminin de Guyane et tout au long de leur accompagnement.

Les indicateurs cibles choisis pour les bénéficiaires issues des quartiers prioritaires comme défini dans les appels à projets de contrats de ville sont les suivants :

- Nombre de porteuses de projets rencontrées
- Nombre d'heures de formation
- Nombre de participants
- Nombre de porteuses de projets accompagnées

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année 2024 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1 147	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	274	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	873	74 - Subventions d'exploitation²	102 900
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	15 034	CGET/147	21 000
Locations	7 659	DRDFE	
Entretien et réparation	7 087	CTG	
Assurance	288	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	61 440	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	56 433		
Publicité, publication	1 509		
Déplacements, missions	1 920	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	1 578	CACL	45 000
63 - Impôts et taxes	0	Rémire-Montjoly	4 000
Impôts et taxes sur rémunération		Matoury	1 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	30 493	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	31 900
Rémunération des personnels	27 100	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	3 181	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel	212	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	686	75 - Autres produits de gestion courante	5 900
		756. Cotisations	5 900
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	108 800	TOTAL DES PRODUITS	108 800
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	6 200
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	6 200	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	6 200	TOTAL	6 200

La subvention sollicitée de.....45000€⁴, objet de la présente demande représente41,36%⁴ du total des produits du projet
(montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

6. Budget⁵ du projet

Année 2025 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1 147	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	274	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	873	74 - Subventions d'exploitation²	102 900
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	15 034	CGET/147	21 000
Locations	7 659	DRDFE	
Entretien et réparation	7 087	CTG	
Assurance	288	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	60 440	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	56 433		
Publicité, publication	509		
Déplacements, missions	1 920	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	1 578	CACL	45 000
63 - Impôts et taxes	0	Rémire-Montjoly	4 000
Impôts et taxes sur rémunération		Matoury	1 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	31 493	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	31 900
Rémunération des personnels	28 100	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	3 181	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel	212	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	686	75 - Autres produits de gestion courante	5 900
		756. Cotisations	5 900
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	108 800	TOTAL DES PRODUITS	108 800
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	6 200
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	6 200	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	6 200	TOTAL	6 200
<p>La subvention sollicitée de.....45000€, objet de la présente demande représente41,36% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.</p>			

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

6. Budget⁵ du projet

Année 2026 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1 147	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	274	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	873	74 - Subventions d'exploitation²	102 900
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	15 034	CGET/147	21 000
Locations	7 659	DRDFE	
Entretien et réparation	7 087	CTG	
Assurance	288	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	60 440	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	56 433		
Publicité, publication	509		
Déplacements, missions	1 920	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	1 578	CACL	45 000
63 - Impôts et taxes	0		4 000
Impôts et taxes sur rémunération			1 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	31 493	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	31 900
Rémunération des personnels	28 100	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	3 181	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel	212	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	686	75 - Autres produits de gestion courante	5 900
		756. Cotisations	5 900
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	108 800	TOTAL DES PRODUITS	108 800
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	6 200
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	6 200	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	6 200	TOTAL	6 200
La subvention sollicitée de.....45000€ , objet de la présente demande représente41,36% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.			

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) BONIFACIE Valentine
représentant(e) légal(e) de l'association INCUBATEUR PEPINIERE AU FEMININ DE GU

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰ :

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

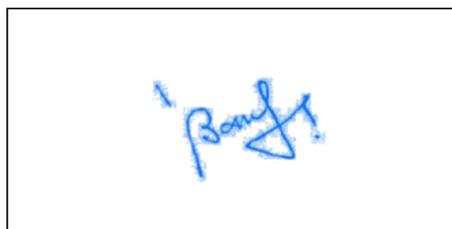
- demander une subvention de :
..... 45000 € au titre de l'année ou exercice 20.24
..... 45000 € au titre de l'année ou exercice 20.25
..... 45000 € au titre de l'année ou exercice 20.26
..... € au titre de l'année ou exercice 20....

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 17 Aout 2024 à KOUROU

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.